

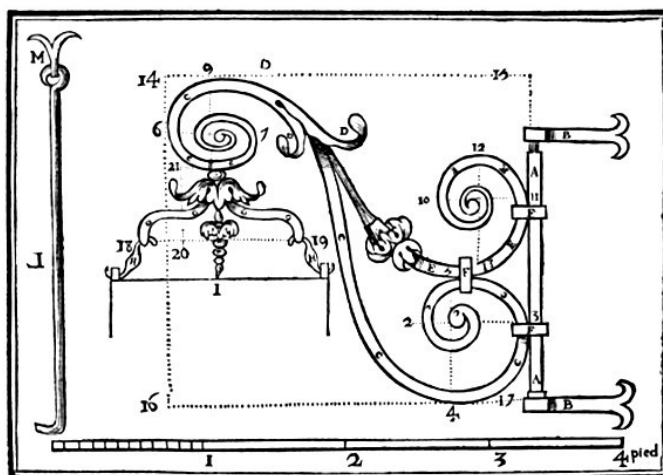
DES HÔTES ET DES LOGIS

9 mars 2020

Saint-Jean-le-Vieux constituait pour le voyageur ayant traversé la rivière d'Ain la dernière étape de plaine avant le franchissement des monts du Haut-Bugey par le *grand chemin* en direction de Genève ; aussi y trouvait-on au début du XVII^e siècles deux auberges ou « *logis* » tenues par leurs « *hostes* ». Le *Lion d'or* est le plus ancien établissement dont l'enseigne pendait dans la grande rue, accrochée au bâtiment contigu au nord du cimetière primitif entourant l'église, face à la nouvelle halle. Les écuries et vastes dépendances s'enfonçaient entre l'auberge et la maison dite de *Malgouvet* qu'elles joignaient à l'ouest. L'autre établissement situé également sur le passage principal se tenait face à l'église ; il avait pour enseigne la *Croix Blanche*. À Ambronay on logeait aussi à la Croix Blanche ; à Jujurieux, probablement sur le même itinéraire, pendait l'enseigne du *Griffon*.

À propos des enseignes

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, on citait une auberge par : « *le logis où pend pour l'enseigne du Lion d'Or* », par exemple¹. Il était défendu aux marchands et artisans d'usurper les enseignes ou les marques des confrères. Pour mettre fin aux abus, les installations d'enseignes étaient soumises à des règles royales dont les principales furent élaborées en 1666. Leur pose entraînait le paiement d'un droit au commis à l'exercice de la voirie ; pour les grands chemins il s'agissait du Grand Voyer.



Préconisations de 1666

Les enseignes devaient se tenir à plus de 13 pieds au-dessus du niveau du pavé, et ne saillir que de 3 pieds maximum du mur de l'immeuble : règles primitives de nos règlements de voirie actuels.

Une famille, deux auberges

À la fin du XVI^e siècle, la famille Fornier Rosset se divise en deux branches, celle de Marc et celle de Claude, tous deux sont aubergistes. Marc transmet le Lion d'or à son fils Antoine, mais la Croix Blanche de Claude arriva à son fils Jacques. A Saint-Jean-le-Vieux, l'hostellerie est donc cette époque est donc aux mains des Fornier. Pour embrouiller les généalogistes, Marc et Claude ont chacun un fils baptisé Antoine, leurs filiations étant prouvées par leurs contrats de mariage respectifs. Mais Antoine, fils de Claude ne fut jamais aubergiste.

¹ Source : dictionnaire de Trévoux.

La Croix Blanche

La maison des maîtres du logis, est en 1620, de construction récente ; davantage soignée que le bâtiment de l'auberge elle-même, ses croisées sont doubles et de belle taille, à six jours donnant sur la grande rue. Elle est séparée de l'établissement par une allée d'accès commune où sont aménagées les commodités. Sous la galerie qui tend vers la rivière sont les soues à porc et le poulailler, la volière à pigeons² au-dessus. Les pièces de vie situées à l'étage comportent deux cuisines et des chambres. On y accède par un escalier extérieur soutenu par des arcades de pierre de taille, montant à une plate-forme de même facture³. Toutes les pièces sont *carronnées*⁴.

Au rez-de-chaussée, l'auberge comporte une cuisine, avec une cave et une pièce chauffée appelée le *poêle*⁵. Trois chambres sont à la disposition des voyageurs, une grande, une longue et une petite desservie par la galerie donnant sur la cour. Derrière sont des fours, et au fond de la cour près de la rivière : l'écurie avec une grange au-dessus.

En 1743, Jean-Baptiste Girard baille son établissement⁶ au sieur Jacques Bouquet, traiteur de Lyon. Sur la façade pendra désormais l'enseigne de *la Couronne d'Or*. Les principaux équipements hôteliers consistent en plusieurs lits de menuiserie en bois noyer avec leur ciel, répartis de la manière suivante : trois sont dans la chambre au-dessus de la cuisine, garni de cadis vert, fait à la duchesse⁷ ; un lit à colonnes dans la petite chambre donnant sur la galerie, garni de *cadis*⁸ couleur feuille morte ; trois dans la petite chambre longue sur le *poêle*, fait de tapisserie de Nantua⁹ dont l'un seulement à ses tringles ; un dans le *poêle* de même tapisserie fermant à tringles ; un de serge grise dans la cuisine, également à tringles ; tous sont garnis d'un matelas blanc et d'un traversin de plumes, excepté celui du *poêle* dont le traversin n'est garni qu'avec de la balle ; chacun d'eux a sa couverture, quatre sont de laine, trois vertes et une blanche, une d'indienne¹⁰, et quatre autres de toile teinte piquées. Le valet, qui couchait habituellement dans l'écurie, se voit octroyer un peu d'intimité avec la construction d'un petit cabinet dans le coin du côté du soir.



Chenet à panier

2 **Volière à pigeons** : petit colombier où l'on nourrissait des pigeons domestiques avec du grain pour la consommation de leurs pigeonneaux, ceux-ci étant plus estimés que les pigeons sauvages des *colombiers à pied*, en principe réservés aux seigneurs hauts justiciers, en fonction des coutumes locales et de la jurisprudence. *Colombier à pied* : sorte de tour dont les parois intérieures des murs sont garnies de boulines où nichent des pigeons (voir le Dictionnaire de Trévoux et les ouvrages spécialisés en droit féodal).

3 Source : Archives départementales de l'Ain, 3E1510, f°89.

4 **Carronner** : carreler avec des pièces carrées de terre cuite.

5 **Poêle** : pièce chauffée par un poêle.

6 Source : Archives départementales de l'Ain, 3E 1619, f°105. Voir aussi le chapitre « Essartage à Ratelier ».

7 **Lit à la duchesse** : lit à baldaquin, mais sans dôme, souvent surmonté de panaches ou muni d'un fronton.

8 **Cadis** : sorte de petite étoffe.

9 **Tapisserie de Nantua** : au XVII^e siècle, à Nantua on fabriquait des rideaux ou tours de lits dont la matière première de l'étoffe était des poils de bœufs. De prix modique ces tissus étaient très utilisés dans les provinces de Bresse et Bugey (*Notices historiques, topographiques et statistiques sur la ville de Nantua*, Jean-Baptiste Rouyer, 1804).

10 **Indienne** : de couleurs diversifiées.

La cuisine est équipée de trois douzaines d'assiettes, d'une douzaine de plats, de trois pots et huit chopines en étain commun, d'un poids quatre-vingt-deux livres poids de marc, d'une mauvaise poêle noire, d'une poêle blanche pouvant contenir environ quatre écuelles, et deux marmites de fonte avec un couvercle, l'un de même métal et l'autre de fer, l'une de la capacité d'un seau environ, et l'autre de moitié ; un tourne-broche de fer, avec ses cordes et son poids, d'une petite broche et d'une chèvre¹¹ aussi de fer ; un chenet à panier pesant environ trente livres, une pelle et des fourchettes à feu pesant environ une livre et demie ; une barre de fer pesant environ soixante livres, à mettre devant le feu ; une crémaillère à trois branches et six boucles, de moyenne grosseur ; une *patière*¹² en noyer avec son couvercle, le tout en menuiserie, à peu près aussi de huit pieds, un banc de chêne attaché au mur, et *un autre fort gras* de quatre pieds. On indique l'essence du bois des meubles et la nature du métal des objets, ainsi que leurs poids, pour fixer la valeur de leur remplacement en cas de perte.

Sans affectation particulière, on compte une douzaine de chaises en bois noyer, une garde-robe de même essence, avec quatre portes fermant à clefs, et deux tiroirs ; un dressoir assez grand, à trois tiroirs et trois portes en bas, fermant avec deux clefs, avec un dessus de même bois.

Dans la chambre d'en haut se trouvent deux petits chenets de fer à grille, pesant environ vingt livres, une table carrée en menuiserie de bois noyer sur quatre piliers, mi-grande. Sur la galerie, une grande planche de sapin de seize pieds de longueur sur deux mauvais tréteaux en charpente, sert de table avec quatre bancs de même bois. Dans le *poêle* se tient une autre table en menuiserie de bois noyer de huit pieds environ avec ses deux bancs de même bois. La fermeture de toutes les portes nécessite un trousseau de onze clefs dont le poids n'est pas précisé ! Sous la galerie se trouve un *grenier* ou arche à trois séparations, de contenance environ cent cinquante bichettes, en bois de chêne, fermant à deux clefs, servant pour tenir l'avoine du logis ; tout près, une cage à poulets.

Jean-Baptiste Girard meurt en 1746. Sa fille Marie-Françoise, issue de son premier mariage, a épousé en 1729 Jean-François Sourd, marchand de Tenay, qui prend la succession de l'aubergiste vers 1766.

Le Lion d'Or

On ne dispose que peu d'informations sur la composition de cette auberge, à part son emplacement précis et ses propriétaires successifs. C'était un point de rassemblement très convivial, bien situé puisque faisant face à la halle, où l'on se réunissait avec le notaire pour négocier et signer des contrats de toutes sortes, autour d'une chopine ou d'un bon repas.

Vers 1602 le logis du Lion d'Or appartient à Antoine Fornier, marié à Madeleine Cortois en 1600. Lorsqu'il meurt en 1631, son fils Albert est encore mineur, et c'est probablement sa mère et curatrice qui dirige l'établissement jusqu'à son mariage en 1638, avec Pernette Robin, bourgeoise de Nantua. Ses deux sœurs ont déjà épousé. La dot de Pernette Robin se monte à neuf cents livres, plus habits et trousseau, et l'augment consenti par l'époux selon la coutume de la

11 *Chèvre* : instrument de levage à deux pieds et un point d'ancrage.

12 *Patière* : localement, un pétrin.

province de Bugey, à cinq cents livres. En 1643 Jean Baptiste-Bachod lui baille ses *verchère* et verger, hérités de son oncle Prosper, situés entre le chemin de Varey et l'Oiselon. Les fruits de ces fonds, ainsi que plusieurs autres appartenant en propre aux aubergistes, apportent un complément en fruits et en fourrage indispensable au fonctionnement de l'auberge.

Albert Fornier est le dernier aubergiste de la lignée des Fornier Rosset. Son fils Claude épouse Claudine Anthoinette Leblanc en février 1666, et en 1675 on le trouve exerçant une charge de notaire royal à Priay où il est encore actif en 1683. Ses parents vendent le logis du Lion d'Or à Joseph Ducheney. En 1675 il obtient de son père une compensation financière de treize cents livres en dédommagement d'avantages promis sur l'auberge, mais jamais mise en paiement ainsi qu'il était pourtant prévu dans son contrat de mariage¹³.

Puis Jean-Baptiste Monin, le greffier de Varey, devient propriétaire bailleur du Lion d'Or en 1681. Il avait acquis la maison voisine provenant de Maître Desvignes en 1776. En 1769, son petit-fils Jean-Baptiste Monin et son beau frère Gabriel Fayole, installés à de Lyon, vendent l'établissement à Joseph Charlin, leur ancien locataire. L'enseigne arbore maintenant *La fleur de Lys Couronnée*, la concurrence étant devenue désormais appelée *La Couronne*.

Les Charlin, originaires de Vienne en Dauphiné, étaient arrivés à Saint-Jean le-Vieux vers 1684 pour faire le commerce de chanvre. Mais à partir de la génération de Joseph, qui est cuisinier, ils tiendront l'auberge. Joseph y fait fortune et consacre à sa notabilité par la fondation d'un banc pour sa famille dans l'église paroissiale du village en 1778¹⁴.

Pendant la Révolution, c'est son petit fils, André Charlin, qui tient l'auberge familiale, mais la ferveur a changé d'idéal : l'aubergiste révolutionnaire est membre du comité de surveillance de la commune le 4 frimaire an II (24 novembre 1793), puis membre de la Société des Sans-Culottes le 20 pluviôse an II (8 février 1794)¹⁵ ; après ces périodes biens agitées, il décède en juillet 1795, à l'âge de 57 ans.

S'il est un événement important à noter dans les annales des auberges de Saint-Jean-le-Vieux, c'est le passage de Joseph II, quo-régent de l'empire germanique en 1777.

Cette année-là, Joseph II, voyageait au royaume de France, sous le nom du comte de Falckenstein, tour de France d'étude volontairement discret, et dans le but d'en rapporter des bénéfices pour le bien de son empire, sans subir les aberrations d'un voyage officiel. Cependant, dans les faits, tous cadres de l'Administration, dont les maîtres de Postes, avaient été prévenus de l'itinéraire et des intentions de cet illustre personnage, qui d'ailleurs ne fut pas dupe, et s'employa à rétablir une image réelle des choses, en tordant obstinément le bras au protocole et en redressant sèchement les ronds de jambe !

13 Source : Archives départementales de l'Ain : 3E 1571, f°57.

14 Source : Archives départementales de l'Ain : 3E 1644, f°241.

15 Source : dictionnaire des Révolutionnaires de l'Ain, Jérôme Croyet.

Après avoir visité en dernier lieu les industries lyonnaises, sur le chemin du retour, il souhaita s'instruire des techniques de construction du nouveau port français de Versois, en bordure du lac Léman, Joseph II et sa suite empruntèrent donc le nouvel itinéraire allant de Lyon à Genève, et arrivèrent à St Jean-le-Vieux le samedi 12 juillet, pour y passer la nuit.

Ces faits sont mentionnés d'une part, dans un *Extrait du Journal ou Livre de raison*¹⁶ de Jean-Louis Mathieu (1738-1804), curé de Leyssard (1768-1794), qui précise que Joseph II s'arrêta à l'auberge qui fait l'angle du cimetière de bise.

D'autre part, les périples du faux comte de Falckenstein ont été rapportés par Gauthier de Simpré, dans *Voyage en France de Monsieur le Comte de Falckenstein*, publié à Londres en 1778. Le passage concernant Saint-Jean-le-Vieux se trouve dans le tome second, à partir de la page 354 :

... Il alla coucher ce jour même à Saint-Jean-le-Vieux, bourg situé dans le Bugey, à dix lieues de Lyon. On prétend qu'à son arrivée dans ce lieu, ayant entendu sonner, & en ayant demandé la cause, on lui répondit que c'était à l'occasion des prières qu'on alloit faire pour obtenir le beau tems. Comme alors il parut disposé à se rendre à l'église, le curé lui fit préparer promptement un dais & un prie-dieu ; mais ils ne furent pas occupés. M. le comte de Falckenstein préféra une place sans distinction.

Il alla loger, comme à son ordinaire, à l'Auberge. L'aubergiste, qui ne s'attendoit pas à le recevoir, lui proposa de prendre un lit chez une veuve, nommée madame Jourdain¹⁷. Cette Dame ne sachant comment reconnoître l'honneur qu'on lui fesoit, & craignant aussi d'être en arrière de la politesse & du respect, ne cessoit de le qualifier le Comte de Falckenstein, à qui elle se présenta, de Monseigneur, de Prince, d'Altesse, etc. Ces épithètes & tant de déférence fatiguèrent notre illustre Voyageur, qui remercia la Dame de ses offres, & coucha, sans nulle cérémonie, dans l'Auberge qui n'étoit certainement pas bonne, de l'aveu de l'Aubergiste.

Le lendemain dimanche à quatre heures du matin, il entendit la messe, qu'il avoit demandé la veille au vicaire & se mit en route une demi-heure après, pour se rendre à Genève...

16 Archives départementales de l'Ain cote 200 J 99.

17 Femme de Claude Joseph Jordain, écuyer, ancien Garde des sceaux près le Présidial de Bourg.